



Saint - Denis , le 18.04.05

PREFECTURE DE LA
REUNION

Direction Régionale des Affaires
Sanitaires et Sociales

A R R Ê T É N ° 18

MODIFICATION DE L'AGREMENT

D'UNE SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL

DE LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

LE PREFET DE LA REGION ET DU DEPARTEMENT DE LA REUNION
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

- VU le code de la Santé Publique et notamment les articles L 6211-2 et L 6212-1 (7°) ;
- VU le décret n° 75-1344 du 30.12.75 modifié relatif aux directeurs et directeurs adjoints de laboratoires d'analyses de biologie médicale ;
- VU le décret n° 76-1004 du 04.11.76 relatif aux conditions d'autorisation d'ouverture des laboratoires d'analyses de biologie médicale et notamment son article 23 ;
- VU la loi n° 90-1258 du 31.12.90 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales et le décret n° 92-545 du 17.06.92 relatif aux sociétés d'exercice libéral de directeurs et directeurs adjoints de laboratoires d'analyses de biologie médicale ;
- VU l'arrêté n° 3275 du 11.09.02 portant modification d'inscription sur la liste des SELARL ;
- VU le courrier de Mme Martine BLUTEAU épouse TOTEL en date du 23.09.04 , faisant savoir qu'elle quittait ses fonctions de directeur adjoint du L.A.B.M. VERROUGSTRAETE-GAYON-SIN et qu'elle demandait sa radiation de la section E de l'ordre des Pharmaciens et qu'en conséquence Mme TOTEL ne peut rester co-gérante de la SELARL VERROUGSTRAETE-GAYON-SIN , rue Alsace Lorraine LE PORT ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 1499 en date du 23.06.04 portant délégation de signature à Monsieur Pierre CARDONA , Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 L'article 1 de l'arrêté n° 3275 du 11.09.02 est modifié comme suit :

La SELARL VERROUGSTRAETE-GAYON-SIN est constituée de 3 L.A.B.M. ,
ainsi composés :

* L.A.B.M. VERROUGSTRAETE-GAYON-SIN

- Directeurs : M. VERROUGSTRAETE Jean Marie
Mme GAYON Florence
M. SIN Michel

- Directeur adjoint : M. le Dr RIZZI Léonard

Rue Alsace Lorraine - BP 71 - 97822 LE PORT

* L.A.B.M. de la Possession

- Directeur : M. GALLO Pierre Yves

73 , rue Leconte de Lisle 97419 LA POSSESSION

* L.A.B.M. de la Trinité

- Directeur : M. DIOT Jean Michel

53 , bld Notre Dame de la Trinité 97400 SAINT DENIS

ARTICLE 2 Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales et le Pharmacien Inspecteur Régional sont chargés , chacun en ce qui le concerne , de l'application du présent arrêté .

Fait à SAINT DENIS , le 18.04.05

Pour le Préfet ,
Le Directeur Régional
des Affaires Sanitaires et Sociales

Pierre CARDONA